

Gomme on voit par cette liste, plus d'un de ces manuscrits dépecés avait une véritable valeur. Je les conserve avec un soin pieux. Cependant en 1836 j'ai disposé d'un fragment considérable en faveur de M. du Sommerard qui donnait alors une si grande extension à sa collection devenue depuis le musée de Cluny à Paris, et dans laquelle ne se rencontrait encore aucun objet provenant de l'abbaye de Gluny. M. du Sommerard voulut bien m'en remercier par la lettre suivante. «... En fait de provenance de l'abbaye chef d'ordre, je ne possède qu'un compte de dépenses que m'a donné le receveur de l'enregistrement de Gluny. Le fragment de manuscrit authentifié par vous me devient d'autant plus précieux. »

Les manuscrits de Cluny auront enfin un historiographe digne d'eux. M. Léopold Delisle a voulu étudier sur place les rares volumes qui en restent; en octobre 1878 et le 27 novembre suivant, il me mandait, en me renvoyant les fragments que je lui avais communiqués: « J'ai vu, un à un, tous les manuscrits actuellement conservés à Cluny, et je suis en mesure d'en donner le catalogue avec un historique de la collection elle-même, depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à nos jours. Ce serait un assez curieux, mais parfois lamentable chapitre de notre histoire bibliographique. »

Espérons que prochainement et avant de nouvelles dilapidations, l'éminent M. Léopold Delisle nous donnera cette intéressante et savante histoire. En effet M. Chavot m'écrivait ces jours derniers : « Un certain nombre de manuscrits reliés sont encore restés, notamment les célèbres Cartulaires et des chartes originales que j'ai trouvées dans le temps au fond des placards humides. Avant de quitter Cluny, en 1843, j'ai catalogué chartes et manuscrits. Mais M. Bernard, qui avait commencé ses travaux pour la publication des cartulaires et avec lequel j'étais en relations, vint sur mes invitations à Gluny, il y a environ douze ans. Il trouva beaucoup de chartes cataloguées disparues. Les archives nationales par suite d'acquisitions ou de dons faits jusque dans ces derniers temps, possèdent une grande partie des anciennes chartes et il y en avait dans presque toutes les anciennes maisons de Gluny. »